

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 17 OCTOBRE 2023

DELIBERATION N°2023.00555

**PROLONGATION DE LA MISE À DISPOSITION PARTIELLE D'UN AGENT
MÉTROPOLITAIN AUPRÈS DU GROUPEMENT D'INTÉRÊT PUBLIC (GIP)
MONTREYNAUD «DÉVELOPPEMENT ET ANIMATION DE LA VIE SOCIALE»**

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 11 octobre 2023

Nombre de membres en exercice : 69

Nombre de présents : 48

Nombre de pouvoirs : 9

Nombre de voix : 57

Président de séance : Mme Sylvie FAYOLLE,

Secrétaire de séance : Mme Siham LABICH

Membres titulaires présents :

Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL,
M. Jean-Luc BASSON, Mme Nora BERROUKECHE, M. Bernard BONNET,
M. Vincent BONY, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD,
M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Charles DALLARA,
M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Philippe DENIS, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI,
M. Fabrice DUCRET, M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON,
Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET,
M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL,
M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK,
Mme Siham LABICH, M. Denis LAURENT, M. Yves LECOCQ, M. Julien LUYA,
M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Aline MOUSEGHIAN,
M. Gilles PERACHE, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Jean-Paul RIVAT,
M. Jean-Marc SARDAT, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER,
Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Julien VASSAL

Pouvoirs :

M. Gilles ARTIGUES donne pouvoir à M. Jean-Luc DEGRAIX,
M. Cyrille BONNEFOY donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,
M. Denis CHAMBE donne pouvoir à Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE,

RECU EN PREFECTURE

Le 24 octobre 2023

VIA DOTELEC - iXBus

99_DE-042-244200770-20231017-D2023005550

Date de mise en ligne : 24 octobre 2023

M. Marc CHASSAUBENE donne pouvoir à Mme Siham LABICH,
Mme Frédérique CHAVE donne pouvoir à M. Fabrice DUCRET,
M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Jean-Luc BASSON,
M. Gaël PERDRIAU donne pouvoir à Mme Nora BERROUKECHE,
Mme Nadia SEMACHE donne pouvoir à M. Charles DALLARA,
M. Marc TARDIEU donne pouvoir à M. Denis LAURENT

Membres titulaires absents excusés :

Mme Françoise BERGER, M. Eric BERLIVET, M. André CHARBONNIER,
M. Marc CHAVANNE, M. Jordan DA SILVA, M. Frédéric DURAND, M. Luc FRANCOIS,
M. Jérôme GABIAUD, M. Pascal GONON, Mme Delphine JUSSELME, M. Bernard LAGET,
M. Gérard TARDY

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 17 OCTOBRE 2023

PROLONGATION DE LA MISE A DISPOSITION PARTIELLE D'UN AGENT METROPOLITAIN AUPRES DU GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC (GIP) MONTREYNAUD «DEVELOPPEMENT ET ANIMATION DE LA VIE SOCIALE»

Suite à des mutations fortes des structures porteuses de l'animation de la vie sociale sur le quartier de Montreynaud à Saint-Etienne ces 10 dernières années, les partenaires institutionnels ont décidé d'engager en 2017 une démarche de construction d'un nouveau projet d'animation de la vie sociale sur le quartier, dans le cadre d'une véritable participation citoyenne.

Cette démarche a abouti à la création d'un Groupement d'Intérêt Public (GIP) en avril 2021 dont les membres sont la Ville de Saint-Etienne, Saint-Etienne Métropole, l'Etat, le Conseil Départemental, les PEP 42, le CVEM, le PIMMS et la Sauvegarde 42.

A terme, le GIP comptera 3 postes qui auront vocation à faire vivre le projet social de territoire (coordonner les actions des 4 axes thématiques, apporter un appui aux autres Associations du quartier, soutenir les initiatives d'habitants, etc).

Dans ce cadre, la réglementation prévoit que le personnel doit être prioritairement recruté par voie de mise à disposition ou de détachement de personnels relevant des membres du GIP.

A ce jour, le GIP ne dispose pas encore des outils nécessaires à la fonction employeur, ni de compte en banque. Pour cela, il est nécessaire de recruter un comptable public qui ne peut être nommé que par le Directeur du GIP. Madame PETIOT Marianne, ingénieur principal Saint-Etienne Métropole a déjà été mise à disposition du GIP à compter du 1^{er} avril 2023 pour une durée de 6 mois. Toutefois les objectifs fixés n'étant pas finalisés, il est proposé de renouveler la mise à disposition de Madame PETIOT, Responsable de la Direction Sports, Loisirs et Vie Sociale à hauteur de 10 % de son temps de travail et pour une durée de 3 mois à partir du 1er octobre 2023.

L'agent assurera les fonctions de Directrice du GIP avec pour objectifs :

- de nommer le comptable public,
- d'assurer les missions administratives de création de la fonction employeur du GIP permettant de recruter le Directeur définitif.

Le Directeur par intérim n'a pas vocation à animer le GIP et à aller sur d'autres missions que celles ci-dessus présentées. Le fonctionnement pour le GIP restera à l'identique qu'actuellement.

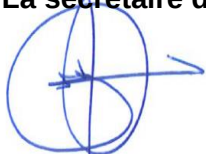
Cette mise à disposition intervient dans le cadre des dispositions du code général de la fonction publique et du décret n°2008-580 du 18 juin 2008. La convention jointe en annexe précise les modalités d'application de la mise à disposition entre les deux parties.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **approuve le renouvellement de la mise à disposition précitée à titre onéreux dans les conditions mentionnées ci-dessus ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer l'avenant de la convention de mise à disposition de l'agent précité,**

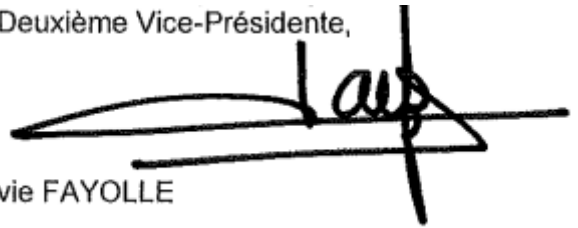
Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
La secrétaire de Séance,

A blue ink signature consisting of a large circle with a horizontal line through it and a vertical line extending upwards from the center.

Siham LABICH
4^{ème} Vice-Présidente

La Deuxième Vice-Présidente,

A black ink signature that appears to be 'Sylvie' followed by a stylized surname, with a long horizontal line extending to the right.

Sylvie FAYOLLE